

Mars 2005

FLASH Journal



Syndicat du personnel de soutien
du collège Édouard-Montpetit

Premier vote de grève depuis 1983!



Les deux campus d'Édouard ensemble sur le mode débrayage...

Une assemblée générale assez exceptionnelle a voté le 18 mars à 71% **POUR** un débrayage de 2 jours à utiliser au moment opportun d'ici le 15 mai. Du jamais vu depuis 1983! Une participation massive de l'ensemble du personnel des deux campus que votre équipe syndicale n'avait d'ailleurs pas prévue. Toutes nos excuses aux personnes qui n'ont pas pu bénéficier du buffet; nous avions prévu pour 100 vous étiez le double! La stratégie reste encore à élaborer. Nous en saurons plus à la prochaine Commission générale de négociations du 31 mars prochain. Il est donc évident qu'une autre assemblée générale se tiendra pour discuter de la forme que prendront ces deux journées de grève. Car même si la CSQ ne fait plus partie du Front commun, la présidente de notre Fédération nous a expliqué que des rencontres intersyndicales collégiales auraient lieu dans les jours à venir. Nous aurons besoin pour l'organisation des ces journées de *l'expertise* de ceux et celles qui ont déjà vécu des journées de grève. Mais tout comme nos actions de mobilisation précédentes, ce ne sera pas triste...!!

UNE ACTION-SURPRISE BIEN RÉUSSIE!

Notre action-surprise du 1^{er} mars a été un succès total! Désolés pour les personnes qui se sont présentées le lendemain après-midi mais nous avons donné la consigne de garder le silence sur le changement de date. L'effet a été réussi. Les membres du Comité de coordination ont été estomaqués de nous voir arriver. Nous leur avons distribué le texte de notre chanson «**LE CPNC DIT NON, NON, NON, NON, NON...**» avant de nous exécuter. Nous avons ensuite remis au Directeur général la cassette avec parole et musique fait par notre collègue Yvon Cajolais. pour qu'il puisse la transmettre au **CPNC**. Nous sommes repartis en nous promettant de revenir avec une autre chanson. Alors à vos crayons, nous attendons vos chansons!



Une bonne convention, on, on, on, on, on..!
C'est ce que nous voulons, ons, ons, ons, ons, ons. !

Résultats des votes de grève de la FPSES

Syndicat	Résultats	%	Vote de ralliement
Syndicat du personnel de soutien du Collège de Sherbrooke	Pour : 45 Contre : 24 Abst : 0 Total : 69	65 %	
Syndicat des interprètes professionnels (Cégep du Vieux Montréal)	Pour : 18 Contre : 1 Abst : 0 Total : 19	95 %	
Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Victoriaville	Pour : 23 Contre : 21 Abst : 0 Total : 46	52 %	
Association du personnel de soutien administratif du Collège John-Abbott	Pour : 24 Contre : 19 Abst : 0 Total : 43	56 %	
Association du personnel de soutien du Collège Vanier	Pour : 29 Contre : 65 Abst : 4 Total : 98	66 %	
Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Granby Haute-Yamaska	Pour : 24 Contre : 3 Abst : 1 Total : 28	86 %	
Syndicat du personnel de soutien du Cégep François-Xavier-Garneau	Pour : 24 Contre : 28 Abst : 0 Total : 52	54 %	Pour : 28 Contre : 23 Total : 52

Syndicat du personnel de soutien du Collège Ahuntsic	Pour : 59 Contre : 50 Abst : Total : 109	54 %	
Syndicat du personnel de soutien du Collège Édouard-Montpetit	Pour : 110 Contre : 44 Abst : Total : 154	71%	
Syndicat du personnel de soutien de Dawson	Pour : 70 Contre : 40 Abst : Total : 110	60%	
Syndicat du personnel de soutien du Collège Bois-de-Boulogne	Pour : 10 Contre : 48 Abst : 1 Total : 59	81%	
Champlain Regional College Lennoxville Support staff union (résultats à venir)	Pour : Contre : Abst : Total :		

Grève des étudiants : Étiez-vous «services essentiels»...?



(Un étudiant de l'AGECEM en pleine action)

Bravo à nos étudiants des deux campus pour cette grève et pour leur ténacité face au ministre de l'Éducation! Votre présidente est même intervenue dans une de leur assemblée pour leur dire toute notre solidarité. Elle est même allée défiler avec eux et leurs autres 100,000 camarades.

Sauf que leur protocole d'entente avec le Collège nous a causé quelques petits problèmes! Le Collège a décrété «des services essentiels» assez arbitrairement puisque ce n'est pas une notion qui s'applique au domaine de l'éducation. Il nous faut maintenant gérer toute cette question.

Il est donc «essentiel» pour le syndicat d'avoir la liste de toutes les personnes qui ont effectivement travaillé durant la période du 3 au 9 mars pour le campus Longueuil et du 15 et 16 mars inclusivement à l'ENA. De plus, il nous faudrait aussi la liste des personnes occasionnelles qui n'ont pas pu travailler les heures prévues à cause de la grève. Un communiqué a été transmis aux gestionnaires par la Direction des ressources humaines pour la gestion du temps des employés non enseignant durant la grève. Nous voulons nous assurer que personne n'a été oublié dans le processus. N'hésitez pas à communiquer avec votre Syndicat soit par courriel à lturcotte@collegeem.qc.ca, soit par téléphone au poste 282 pour tout renseignement concernant toute cette question.

Cette année le 8 mars se fêtera le 8 avril...!



Le 8 avril prochain, nous reprendrons, la célébration de la Journée internationale des femmes qui n'a pu être célébrée le 8 mars. Comme l'année dernière cette journée de fête se fera en intersyndicale. Il y aura encore une distribution de fleurs et de chocolats. Il y aura aussi un tirage de 8 épinglettes car elles se sont envolées trop rapidement pour que l'on puisse en faire une plus large distribution.

Cette année l'accent sera mis sur la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* et nous vous préparons aussi un autre thème dont vous entendrez parler bientôt.

La fin du Front commun : les suites...

Compte tenu des récents développements, certaines questions ont été soulevées par des syndicats et des fédérations concernant le lieu de négociation des matières intersectorielles (salaires et primes, droits parentaux et conciliation travail/famille, disparités régionales, régime de retraite et assurances). Dorénavant, nous négocierons ces sujets à une table CSQ/Conseil du trésor avec les ressources de la Centrale. En ce qui a trait à la retraite, certains travaux se déroulaient au sein d'un sous-comité regroupant cinq organisations syndicales (CSQ, SFPQ, FIIQ, FTQ, CSN) et se poursuivront ainsi. Quant au dossier de l'équité salariale, il n'a rien à voir avec le Front commun et la négociation. Le regroupement existant formé conformément à la Loi sur l'équité salariale (CSN, CSQ, FIIQ, FTQ) n'est nullement affecté et les travaux se poursuivent aujourd'hui même avec le Conseil du trésor.

Brent Tweddell,
Coordonnateur des négociations nationales